Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 029-212902357-20260212-235_D13_26-DE

Le Relecq Kerhuon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 FEVRIER 2026

L'An Deux Mille Vingt Six, le 12 février, à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie du Relecq-Kerhuon, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Laurent PÉRON.

Date de convocation : 2 février 2026 Date d'affichage : 2 février 2026

Etaient présents :

- M. PÉRON Laurent

Maire

- Mme BOURNOT-GALLOU Claudie
- M. MORVAN Philippe
- Mme MAZELIN Isabelle
- M. RÉA Larry
- Mme BOULIC Chantal
- M. LE BERRE Ronan
- Mme CALVEZ-RÉA Annie
- M. PÉRON Patrick
- M. OLLIVIER Daniel

Adjoints

- M. BIANIC Bertrand
- Mme MÉVELLEC-SITHAMMA Monique
- M. LIZIAR Pierre-Yves
- M. SARRABEZOLLES Renaud
- Mme LAGATHU Danièle
- Mme LE BIHAN Véronique
- Mme CADIOU Chantal
- Mme SAHLI Mouna
- Mme NICOLAS Rachel
- M. KERVRAN Patrice
- M. SEGALEN Pascal
- Mme QUÉTIER Marie
- M. MARSOLLIER Gérard
- M. FOURMANTIN Jean-Marie
- M. BARBIER Georges
- Mme GARRIGUES-KERHASCOET Laurence
- M. L'ÉOST Erwan

Conseillers municipaux

Etaient absents :

- Mme DE CECCO Angélique donne procuration à Mme BOURNOT-GALLOU Claudie
- Mme LAVERGNE Pauline donne procuration à Mme SAHLI Mouna
- M. QUENTEL Jérémy donne procuration à M. MORVAN Philippe
- M. RIOUAL Marc donne procuration à M. MARSOLLIER Gérard
- Mme LE CORRE Sonia ne donne pas procuration

Monsieur MARSOLLIER Gérard a été nommé secrétaire de séance

---

235 – D13 – 26 : DENOMINATION DE VOIES – QUARTIER DE LA GARE ET DU COSQUER

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 029-212902357-20260212-235_D13_26-DE

235 – D13 – 26 : DENOMINATION DE VOIES – QUARTIER DE LA GARE ET [illegible]

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement « Cosquer » et des collectifs Aiguillon, place de la Gare, trois nouvelles voies ont été créées (plans joints en annexe).

Dans le cadre de la Charte Egalité femmes/hommes, il est proposé au Conseil Municipal le nom de trois femmes pour dénommer les voies qui desservent ce lotissement et ce collectif :

Collectif dit « de la Gare » :

Jeanne Bohec, née le 16 février 1919 à Tourlaville, était une résistante française. Fille de marin, elle déménage à plusieurs reprises durant son enfance, dont à Brest. En mars 1940, elle est recrutée comme aide-chimiste à la poudrerie du Moulin Blanc, qu'elle quitte quelques mois plus tard pour rejoindre la France Libre à Londres. Chimiste de métier, elle intègre des laboratoires d'explosifs puis entre au « Bureau Central de Renseignement et d'Action ». C'est en Bretagne qu'elle met ses compétences à profit, en formant les résistants à saboter les voies de chemins de fer. Après-guerre, elle est décorée de la Légion D'Honneur, de la Croix de Guerre et de la médaille de la Résistance. Elle devient maire-adjointe du 18ème arrondissement avant de décéder le 11 janvier 2010.

Lotissement « Cosquer » :

- Voie A : Marguerite Duras, écrivaine, dramaturge, scénariste et réalisatrice est née le 4 avril 1914 à Gia Dinh, près de Saïgon. C'est en 1932 qu'elle quitte le Vietnam pour venir faire ses études en France. Elle entre en Résistance en 1943 et s'inscrit au PCF en 1944. C'est aussi à ce même instant qu'elle publie son premier ouvrage : « Les Impudents ». C'est en 1950 qu'elle publie l'un de ses plus grands romans : « Barrage contre le Pacifique », autobiographique ou encore « L'Amant » - prix Goncourt, en 1984. Malgré l'abandon de sa carte de membre du PCF, elle milite activement contre la guerre d'Algérie. Elle décède le 3 mars 1996 à Paris.

- Voie B : Simone De Beauvoir, philosophe, essayiste, professeure et romancière est née le 9 janvier 1908 à Paris. Agrégée de philosophie en 1929, elle s'engage dans le combat féministe. Son ouvrage « *Deuxième sexe* » paru en 1949 devient l'ouvrage de référence du mouvement féministe mondial. En 1954, après plusieurs romans, elle obtient le prix Goncourt pour « Les Mandarins ». Elle participe activement au Mouvement de Libération des Femmes des années 70 et collabore activement à la revue fondée par Jean-Paul Sartre et elle-même : « *Les Temps Modernes*, », revue qui manifeste sous des formes diverses et innombrables sa solidarité avec le féminisme. Elle décèdera le 14 avril 1986, à Paris.

○ Avis de la commission Finances – Administration Générale : Favorable à l'unanimité

○ Avis de la commission Patrimoine – Urbanisme – Développement : Favorable à l'unanimité

Mise aux voix la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait au RELECQ-KERHUON, le 12 février 2026
Le Maire,

MAIRIE LE RELECQ KERHUON Finistère

Laurent PÉRON